
Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 15 décembre 2014
Séance tenue le 16 décembre 2014

Résolution: CM14 1262

Adoption, avec changements, du règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site Transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec »

Vu la résolution CM14 0058 de l'assemblée du conseil municipal du 27 janvier 2014, adoptant comme projet de règlement P-14-001 le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site Transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec »;

Attendu que des assemblées publiques de consultation sur ce projet de règlement ont été tenues par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) les 17 février, 18, 20 et 24 mars 2014, tel qu'il appert dans son rapport daté du 29 mai 2014;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) lors de son assemblée du 18 août 2014, par sa résolution CM14 0660;

Attendu que suite à ces assemblées publiques de consultation des modifications ont été apportées au projet de règlement P-14-001;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 10 décembre 2014, par sa résolution CM14 1940;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement autorisant la reconversion à des fins résidentielles de l'ancien site Transcontinental situé sur le lot 2 589 396 du cadastre du Québec ».

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les membres présents de l'opposition officielle

44.02 1134992024
/cb

Denis CODERRE

Colette FRASER

Maire

Greffière adjointe

(certifié conforme)

Colette FRASER
Greffière adjointe

Règlement 14-001

Signée électroniquement le 18 décembre 2014